

Une expérimentation de citoyenneté alimentaire

Dans le cadre du programme national Territoires à VivreS (programme porté à l'échelle nationale par 5 réseaux : VRAC, le réseau Cocagne, le réseau des CIVAM, Caritas France et l'UGES), 25 organisations du territoire montpellierain se sont regroupées en comité local pour concevoir une expérimentation visant à lutter contre la précarité alimentaire en favorisant la démocratie alimentaire et l'accès à une alimentation de qualité pour tou.te.s, et en contribuant au développement d'un système alimentaire territorial plus durable.

Inspirée du principe de **Sécurité sociale de l'alimentation**, la Caisse alimentaire commune est un budget collectif, issu de fonds publics et privés et de contributions citoyennes. Elle est gérée de manière démocratique par un Comité citoyen de l'alimentation. Elle vise à favoriser et à soutenir l'accès des habitant.e.s à des produits sains, produits dans des conditions respectueuses de l'environnement, mais aussi à contribuer au développement de circuits de production et de distribution durables. **Concrètement, cette caisse permet aux habitant.e.s volontaires de dépenser chaque mois 100 euros dans des lieux de distribution alimentaire, ouverts à tous, choisis par le comité.**

240 000 €

de budget annuel

400

participant.e.s pour tester
le projet pendant 1 an



© Julien Revenu - Terre Nourricière
pour TERRITOIRES À VIVRES

Solidarité et soutien à la production locale

Sur la base d'un **budget annuel de 240 000 euros** (150 000 sont déjà actés), le comité est composé notamment de personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire, en partie car l'intérêt est d'ouvrir l'expérience à un public mixte, de faire du comité un lieu d'échanges et de rencontres, où chacun est amené à contribuer selon ses possibilités. **400 premiers participant.e.s** vont tester pendant un an ce projet ambitieux, dans des lieux divers de distribution alimentaire, en s'appuyant notamment sur l'usage de la Graine, la monnaie locale montpelliéraine, contribuant ainsi au développement du système alimentaire territorial.

Cette expérimentation, financée par l'Etat dans le cadre du plan de relance est également soutenue financièrement et sur le fond par la ville et la Métropole de Montpellier depuis le départ.